



CUISINE

1 point lumineux alimenté sous moulure
1 prise cuisson 32A
1 prise lave-linge 20A
1 prise lave-vaisselle 20A
Soit 4 prises de courant qui seront réparties dans la pièce

SALON

1 prise commandée ou 1 point lumineux alimenté sous moulure
1 prise TV et 1 prise PTT
Soit 4 prises de courant seront réparties dans la pièce

DEBARRAS

1 point lumineux alimenté sous moulure en applique

A chaque fois que cela sera possible, les canalisations en dalle seront utilisées pour alimenter les points lumineux. En cas d'impossibilité, l'éclairage des pièces s'effectuera par prises commandées. En effet, le système de chauffage au sol de la résidence ne permet pas de fixer une moulure au plafond.



www.nanterre-coop-habitat.fr

Service communication - Nanterre Coop' Habitat - Juillet 2021

Grands travaux 2021



Résidence Berthelot

MODERNISATION DE L'ÉLECTRICITÉ DE VOTRE RÉSIDENCE : **LES TRAVAUX SE POURSUIVENT**

Mesdames, Messieurs,

Entretien, réhabiliter, rénover les résidences, dans tous les domaines nécessaires, sont des éléments moteurs pour Nanterre Coop' habitat.

Après les équipements des parties communes, place aux logements. Ainsi, **à partir du 21 juillet** prochain, le programme de modernisation de l'électricité de votre résidence se poursuit, cette année au sein des 130 appartements de l'**allée René Descartes**.

Dans un contexte financier difficile pour les organismes de logement social, notre engagement en faveur de l'entretien et l'amélioration des logements de la Coop reste une priorité.

Comme ce fut le cas dans d'autres résidences, la modernisation de l'électricité de vos appartements va avoir lieu : chambre, salle de bain, cuisine, salon, toutes les pièces sont concernées par ces travaux. D'un montant de **320 000 €**, ces opérations sont intégralement prises en charge par la Coop et n'entraîneront pas d'augmentation de votre quittance.

Comme pour l'ensemble des travaux d'entretien et de modernisation, ce programme est conduit pour vous apporter une entière satisfaction au sein de vos appartements.

**HORAIRE : de 8H00 à 17H00 - DU LUNDI AU VENDREDI
DURÉE : 1 À 3 JOURS, SELON LA TYPOLOGIE DU LOGEMENT**

**allée René Descartes
À PARTIR DU 21 JUILLET 2021**

ORGANISATION DES TRAVAUX

Un rendez-vous sera fixé avec chaque locataire, une semaine environ avant le début des travaux. Au cours de cet entretien, une visite pièce par pièce du logement sera effectuée afin d'apprécier l'encombrement et définir sur plan la localisation des futures prises.

En aucun cas, la répartition par pièce ne pourra être modulée. **En revanche**, l'implantation au sein d'une même pièce reste à votre appréciation, sous réserve qu'elle soit cohérente et bien répartie sur tous les murs.

A l'issue du rendez-vous, la date d'intervention ainsi que le plan devront être validés par votre signature.

Avant l'intervention de l'entreprise, il vous appartiendra d'effectuer le déplacement des meubles ainsi que la dépose des lustres, appliques, coffrages, hottes... afin de permettre la réalisation des travaux. La remise en place à l'issue des travaux vous incombe également.

Pendant la durée des travaux, des coupures d'électricité seront effectuées dans le logement concerné. Attention aux congélateurs ou réfrigérateurs. La remise en service sera effectuée chaque soir.

L'entreprise missionnée par la Coopérative est la société : **SODELECT**.

Celle-ci n'est pas autorisée à rajouter des prestations en complément de celles indiquées ci-contre, même à votre charge.

À l'issue des travaux, l'entreprise vous soumettra un quitus pour que vous puissiez valider la bonne exécution des travaux (délais, esthétique...). Ce document n'engage pas votre responsabilité mais permet à Nanterre Coop' Habitat de valider la réalisation des travaux au sein des logements et collecter vos appréciations.

Toutes les réclamations ultérieures devront être faites par écrit à la loge de votre gardien·ne sur le cahier prévu à cet effet.

Aucune réclamation téléphonique ne sera prise en compte.



LES TRAVAUX

Dépose des installations électriques existantes et neutralisation

« le cas échéant » de vos rajouts. Les réservations dans les murs d'appareillages existants seront obstruées par des caches plastiques.

Ceinturage des logements par des moulures plastiques type rénovation pour la distribution des alimentations de l'appareillage.

Modernisation du tableau électrique compris disjoncteur général du logement.

ENTRÉE

1 prise de courant

1 prise commandée ou 1 point lumineux alimenté sous moulure

Le tableau électrique posé sur gaine DCL

COULOIR *

1 prise commandée ou 1 point lumineux alimenté sur va et vient sous moulure

* Lorsqu'il y a un couloir dans le logement.

CHAMBRES

3 prises de courant alimentées et réparties dans la pièce sous moulure

1 prise commandée ou 1 point lumineux alimenté sous moulure

1 prise TV et PTT dans la chambre principale

SALLE DE BAINS

1 point lumineux alimenté sous moulure en applique au-dessus du lavabo

1 prise de service (pour sèche-cheveux, rasoir...)

WC

1 point lumineux alimenté sous moulure en applique au-dessus de la porte